



PROCÈS-VERBAL (projet non adopté)

Assemblée générale

27 septembre 2023 – 19h – Microsoft Teams

Présence

Membres avec droit de vote

Skander	Ben Abdallah	Club de natation St-Laurent
Jonathan	Blouin	Club de natation SAMAK
Mathieu	Deslauriers	Club de natation Les Dauphins de Rimouski
Guy	Dorion	Club Velox
Daniel	Dumaine	Club de natation Les Requins de Drummondville
Luc	Fournier	Club de natation Les Riverains de Lévis
Sylvain	Gagné	Club de natation Les Espadons Paraxion de Mont-Joli
Geneviève	Marquis	Club de natation Région de Québec
Roger-Pier	Mercier	Club de natation Sherbrooke
Jean-Charles	Pelletier	Club de natation Centre de Mauricie

Observateur(trice)

Greg	Arkhurst
Pierre	Brisson
Louis-Philippe	Caron
Éric	Courtemanche
Manon	Derouin
Jérémy	Dumora
Barry	Hannah
Catherine	Hoareau
Charles	Labrie
Jonathan	Lacharité
Esther	Lessard
Sylvie	Letarte
Nancy	Létourneau
Manon	Lincourt
Alexandre	Lorrain
Nicole	Normandin
Marc-André	Pelletier
Nadine	Rolland
Anne-Marie	Roy
Patricia	Tremblay
Emmanuel	Vergé

Candidat(e)s aux élections

Nicolas	Brazeau
Benoit	Huot
Sabrina	McKinnon



Membres du conseil d'administration

Nathalie	Brière
Elizabeth	Busse
Martin	Forcier
Sandrine	Mainville

Membre honorifique

Bernard	Charron
---------	---------

Employés de la FNQ

Joy	Fanara
Stéphanie	Gagné
Nathalie	Larose
Francis	Ménard
Marie-Christine	Potvin

1. Ouverture de l'assemblée et explication du fonctionnement

Ouverture de l'assemblée à 19 h par le président de la FNQ, Bernard Marchand.

Bernard Marchand et Francis Ménard, directeur général de la FNQ, expliquent le fonctionnement de l'assemblée. Il est demandé aux personnes connectées via TEAMS de fermer leur micro à moins d'être invité à parler. Selon les nouveaux règlements généraux, les personnes ayant le droit de vote pour représenter un club ont dû soumettre une résolution du club au préalable.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée

Bernard Marchand annonce que le conseil d'administration de la FNQ le propose pour agir à titre de président de l'assemblée et que Nathalie Larose agisse à titre de secrétaire. La secrétaire du conseil d'administration, Nathalie Brière, mentionne que le rôle devrait être le sien, mais qu'elle autorise Nathalie Larose à agir à titre de secrétaire de l'Assemblée.

SUR PROPOSITION DUMENT PROPOSÉE PAR LUC FOURNIER, ET APPUYÉE PAR GENEVIÈVE MARQUIS, IL EST RÉSOLU :

Que Bernard Marchand préside l'assemblée générale et que Nathalie Larose en soit le secrétaire.

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Vérification de la régularité de la convocation

Le président confirme que la convocation à l'assemblée générale annuelle a été transmise à l'ensemble des membres par courriel le 27 août 2023, soit plus de trente (30) jours avant la tenue de l'assemblée, comme prescrit par les règlements généraux.

4. Vérification du quorum, du droit de présence et du droit de vote



Le quorum de l'Assemblée est constitué des membres avec droit de vote présents. Il y a donc quorum et l'assemblée est déclarée ouverte.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DUMENT PROPOSÉE PAR SYLVAIN GAGNÉ, ET APPUYÉ PAR ROGER-PIER MERCIER, IL EST RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 septembre 2022

SUR PROPOSITION DUMENT PROPOSÉE PAR MANON LINCOURT, ET APPUYÉE PAR NICOLE NORMANDIN, IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 25 septembre 2022 soit accepté tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire d 1er février 2023

SUR PROPOSITION DUMENT PROPOSÉE PAR GENEVIÈVE MARQUIS, ET APPUYÉE PAR SYLVAIN GAGNÉ, IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 1^{er} février 2023 soit accepté tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

8. Présentation du rapport annuel d'activité

Rapport de la présidence et dépôt du rapport annuel

Monsieur Bernard Marchand s'adresse à l'assemblée.

Il informe les participant(e)s que le rapport annuel est disponible sur le [site Web de la FNQ](#).

Il remercie tou(te)s les membres de la Fédération d'être présent(e)s. Il présente les membres du conseil d'administration : Sandrine Mainville, Nathalie Brière, Jasmin Labrie, Élisabeth Busse, Martin Forcier et Joëlle Carpentier. Remerciement Greg Arkhurst et Éloïse Gratton ont quitté en cours de mandat.

Il transmet ses sincères remerciement au directeur général, Francis Ménard, et à son équipe pour leur travail et leur dévouement.

Parmi les sujets mentionnés dans son rapport :

- La FNQ témoigne des enjeux de gouvernance pour certains clubs, et assure que la Fédération se veut être présente pour soutenir les clubs. Il est confiant que le plan d'actions du Service aux membres sera assurément un pas pour améliorer la gouvernance des clubs et, même, de la Fédération.
- Il fait remarquer que le travail accompli lors de la Tournée des clubs et des régions met sur table de nombreuses initiatives qui prendront forme dans les prochaines années.
- Il souligne les nombreux comités qui ont été mis sur pied ou qui ont repris forme durant l'année.



- Il est fier d'attester que la Fédération a plus de 11 500 nageuses et nageurs en date d'aujourd'hui, ce qui représente un retour aux chiffres d'avant la pandémie de la Covid.
- Il rappelle le travail fait par le conseil d'administration pour que les règlements généraux de la FNQ se conforment aux nouvelles règles du gouvernement. Il félicite toutes les personnes qui ont travaillé à concrétiser ce document d'importance.
- Il fait référence au rapport de Très Bon Point qui enrichira le plan stratégique de la FNQ et qui donnera sans équivoque un élan à la Fédération.
- Il met en évidence les données des équipes nationales. En profite pour féliciter les entraîneur(e)s et les athlètes.

9. Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur externe

Francis Ménard présente les états financiers de l'année financière qui se terminait le 31 juillet 2023. Le rapport est affiché sur l'écran pour les membres présents et il est disponible en ligne sur le [site Web de la FNQ](#).

10. Nomination de l'auditeur(trice) externe

SUR PROPOSITION DUMENT PROPOSÉE PAR **GENEVIÈVE MARQUIS**, ET APPUYÉE PAR **GUY DORION**, IL EST RÉSOLU :

Que la mission d'audit pour l'année 2023-2024 soit confiée à la firme ASBL.

Résolution adoptée à l'unanimité.

11. Élection des membres du conseil d'administration

Bernard Marchand souligne qu'il y avait quatre (4) postes d'administrateur(trice)s à combler, que six (6) personnes ont déposé une candidature que deux de ceux-ci l'ont retiré après l'évaluation de leur candidature. Conséquemment, les quatre (4) candidatures deviennent les administrateur(trice)s élu(e)s par acclamation :

- Nicolas Brazeau : a pratiqué le triathlon, travaille chez BNT Pays-Bas
- Joëlle Carpentier : retourne au conseil d'administration pour un autre mandat
- Benoit Huot : paralympien membre de l'équipe nationale entre 1998-2018
- Sabrina McKinnon : ancienne nageuse compétitive, travaille en ressources humaines pour la société des alcools du Québec.

12. Période de questions

Martin Forcier souhaite remercier Bernard Marchand pour ses années à la Fédération de natation du Québec. Il souligne que monsieur Marchand laisse la FNQ en condition d'excellence avec son nouveau conseil d'administration et son équipe permanente.

13. Levée de l'assemblée

Étant donné que l'ordre du jour est épuisé, l'assemblée générale est levée par le président de l'assemblée à 19 h 36.